

**MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND****EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU ONZE AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ**

Nombre de membres élus : 11

Présents : 9  
Représentés : 1  
Votants : 10  
Absents : 2Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures

Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie, Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine.

Date de la convocation : 28/03/2025

Pouvoir de Mme CADOT Martine à M. DUBET Jean-Pierre

N° 16 - 2025

Étaient absents excusés : Mme CADOT Martine et Mr DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental travaux de voirie FDAVC 2025**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'effectuer des travaux de voirie sur la Commune sur les voiries suivantes : Route de Cornemps et Route de St Seurin.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

**Décide :**

- de prévoir au budget le montant des travaux de voirie,
- de demander une subvention au Conseil Départemental au titre du FDAVC,
  1. Enveloppe subventionnable annuelle : 25 000 € hors taxes
  2. Taux de subvention : 35 % avec un coefficient de solidarité de 1.20

Montant du devis : 68 350.09 € HT soit 82 020.11 € TTC

- de présenter le plan de financement suivant :
 

- subvention du Conseil Départemental :	10 500.00 €
- autofinancement	71 520.11 €
<b>Total TTC</b>	<b>82 020.11€</b>

La commune s'engage à payer la part restant à sa charge.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

**Décide d'autoriser** Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental

  
 Le Maire,  
**Gérard MOULINIER**